

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1886-1887.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour l'exercice 1887.

(Voir les nos 104, VI, session de 1885-1886, 4, VI, 100, 130 et 138, session de 1886-1887, de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, pour l'exercice 1887, est fixé à la somme de vingt et un millions neuf cent trois mille huit cent soixante-quatre francs (21,903,864 francs).

ART. 2.

Par dérogation à l'article 7, alinéa 9, de la loi du 20 septembre 1884, les traitements d'attente des instituteurs primaires communaux en disponibilité pour suppression d'emploi, au 31 décembre 1886, seront supportés par l'Etat, la province et la commune dans les proportions suivantes :

$\frac{3}{5}$ à charge de l'Etat ;
 $\frac{1}{5}$ — de la province ;
 $\frac{1}{5}$ — de la commune.

Bruxelles, le 5 avril 1887.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) T. DE LANTSHEERE.*

*Le Secrétaire,
(Signé) L. DE SADELEER.*

177

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
POUR L'EXERCICE 1887.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE 1^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service; frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale	438,500	»
5	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses; frais du Bulletin du Ministère.	55,000	»
4	Bibliothèque du Département : achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue, matériel de la bibliothèque	5,000	»
5	Traitements de disponibilité pour les fonctionnaires et employés. . .	15,578	»
6	Frais de route et de séjour; missions	6,800	»
7	Musée scolaire de l'Etat pour les trois degrés de l'enseignement public : personnel et matériel. Expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger.	34,000	»
8	Traitements des inspecteurs de l'enseignement du dessin et de la gymnastique	14,000	»
9	Frais de route et de séjour des inspecteurs de l'enseignement du dessin et de la gymnastique	6,000	»
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
10	Premier terme des pensions à accorder éventuellement à des fonctionnaires et employés de l'Etat ou à des professeurs et instituteurs communaux, et prenant cours en 1887 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année	52,640	»
11	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876); intervention de l'Etat dans le paiement des pensions accordées ou à accorder éventuellement à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'Etat et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 ^{er} de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 ^{er} janvier 1887	241,059	»
12	Suppléments de pensions accordés en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1862 à des instituteurs communaux et restant dus au 1 ^{er} janvier 1887	1,100	»
			595,678
			398,726

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
13	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux.	36,000 »	
14	Restitution d'avances de parts de pensions faites au Trésor public par la Caisse des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés de l'administration de l'Instruction publique, en conformité de la loi du 13 mars 1867	7,512 »	
15	Secours à d'anciens fonctionnaires, employés et instituteurs primaires, à des veuves et à des enfants d'employés ou instituteurs primaires, qui, n'ayant pas droit à la pension, ont des titres à un secours, à raison de leur position malheureuse. (Les personnes qui recevaient un secours antérieurement à l'année 1887, quoique jouissant d'une pension, pourront, par mesure transitoire, continuer à recevoir le secours, s'il est établi qu'elles se trouvent dans une position nécessitante)	60,415 »	
CHAPITRE III.			
STATISTIQUE GÉNÉRALE.			
16	Jetons de présence des membres de la commission centrale de statistique; traitement du membre-secrétaire; indemnité au commissaire du Gouvernement pour les travaux de statistique générale et internationale	8,800 »	
17	Frais de bureau de la commission centrale et des commissions provinciales; vérification des registres de population; frais de déplacement; frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales; frais d'achat de réception et d'envoi de livres et autres documents; abonnements; souscriptions; reliures et traductions	24,800 »	33,600
CHAPITRE IV.			
AFFAIRES PROVINCIALES ET ÉLECTORALES.			
18	Traitements des Gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces.	458,800 »	
19	Traitements des employés, gens de service et gens de peine; traitements de disponibilité :		
	Province d'Auvers.	108,460 »	
	- de Brabant.	158,270 »	
	- de la Flandre occidentale	145,288 »	
	- de la Flandre orientale	153,900 »	
	- de Hainaut	130,220 »	
	- de Liège.	121,520 »	
	- de Limbourg	84,060 »	
	- de Luxembourg	75,600 »	
	- de Namur	100,500 »	
	Somme à répartir entre les diverses provinces pour accorder en partie, les augmentations réglementaires.	5,911 »	
			1,044,326 »

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
20	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues :		
	Province d'Anvers 27,000 »		
	— de Brabant 27,000 »		
	— de la Flandre occidentale 27,000 »		
	— de la Flandre orientale 27,000 »		
	— de Hainaut. 27,000 »	231,900 »	2,289,176 »
	— de Liège 31,500 »		
	— de Limbourg 20,700 »		
	— de Luxembourg 20,700 »		
	— de Namur 24,000 »		
21	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité :		
	Traitements des commissaires 214,000 »		
	Frais de bureau 44,400 »		
	Traitements des employés 187,750 »	461,150 »	
	Frais et travaux extraordinaires pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 ^{er} mai 1887 15,000 »		
22	Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du royaume	45,000 »	
23	Revision des listes électorales; exécution des articles 66, 92, 100 et 146 des lois électorales coordonnées. — Abonnement à un recueil de jurisprudence électorale; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'administration des affaires provinciales et communales	15,000 »	
24	Frais des examens de capacité électorale. Indemnités pour le service des jurys de première instance et d'appel. — Matériel et frais d'impressions; dépenses diverses; écritures et travaux des membres du personnel relatifs à l'exécution des dispositions de la loi du 24 août 1883	50,000 »	
25	Jetons de présence des membres et secrétaires des bureaux des élections législatives (crédit non limitatif).	6,000 »	
CHAPITRE V.			
MILICE.			
26	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux gouverneurs et membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision, aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des com-		

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	missions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens	108,000 »	
27	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Frais de recours en cassation. Rédaction, mise en ordre, publication et expédition du recueil des décisions et arrêts en matière de milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Traductions. Dépenses diverses.	23,000 »	136,000 »
CHAPITRE VI.			
GARDE CIVIQUE.			
28	Inspection générale; traitements ou indemnités. Frais de route et de séjour; frais de bureau, entretien, éclairage et chauffage des locaux; frais divers. Commandants supérieurs: indemnités pour frais de bureau. Frais de rédaction et de publication des décisions et arrêts en matière de garde civile	27,000 »	
29	Magasin central d'armement et d'équipement; frais de route et de séjour; entretien des locaux. Indemnités et salaires. Achat, numérotage, entretien et réparation d'armes et d'objets d'équipement; frais divers. Achat et reliure d'ouvrages et de publications intéressant la garde civile. Impression, calligraphie et expédition des états de signalement et des brevets pour officiers	15,000 »	45,000 »
50	Personnel du magasin central du matériel de la garde civile	3,000 »	
CHAPITRE VII.			
FÊTES NATIONALES.			
51	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination.	54,000 »	
32	Tir national: prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie; frais d'organisation des grands concours annuels; dépenses diverses. Subsidés pour la construction de tirs et l'encouragement de tirs à la cible aux armes de guerre dans les villes ou communes rurales; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées, prix de tir.	87,000 »	126,200 »
55	Personnel permanent du tir	5,200 »	
CHAPITRE VIII.			
DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.			
54	Décoration civile; récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité; impression, traduction, calligraphie et expédition des diplômes, frais de distribution, etc.	20,000 »	20,000 »
CHAPITRE IX.			
LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.			
55	Pensions en faveur des décorés de la Croix de fer; des blessés dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864; subsides à leurs veuves ou orphelins; pensions de 250 francs en faveur des		

Articles.	DÉSIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.		
	légionnaires; subsides de 200 fr. aux veuves de légionnaires qui n'ont pas été pensionnés	200,000 »	
	La somme qui, par suite des décès survenant parmi les pensionnés, deviendra, pour chaque exercice, sans emploi sur le crédit de 200,000 fr., sera affectée :		
	1 ^o A desservir de nouvelles pensions ;		
	2 ^o A augmenter les pensions des décorés de la Croix de fer et des blessés de septembre non décorés, jusqu'à ce qu'elles atteignent le chiffre <i>maximum</i> de 1,200 francs ;		500,000 »
	3 ^o A augmenter les pensions des veuves de décorés de la Croix de fer et de blessés de septembre, proportionnellement à l'augmentation qui sera accordée aux décorés et blessés, jusqu'au chiffre <i>maximum</i> de 400 francs.		
36	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et de leurs familles	100,000 »	
CHAPITRE X.			
VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.			
37	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragement pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique	2,000,000 »	
38	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection; travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel, pour le service particulier de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers	68,000 »	2,082,000 »
59	Frais de route et de séjour de l'inspection	10,000 »	
40	Frais de bureau et matériel de l'inspection.	4,000 »	
CHAPITRE XI.			
SERVICE DE SANTÉ.			
41	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; personnel; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau et de matériel. Frais des commissions médicales provinciales. Services sanitaires des ports de mer et des côtes. Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central. Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1 ^o pour les aider à s'établir; 2 ^o pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes. Frais des conférences pour les élèves droguistes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales. Subsides, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Dépenses de la Commission des suppléments à la pharmacopée officielle	200,000 »	233,500 »
42	Académie royale de médecine.	33,500 »	

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE XII.			
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.			
43	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur; traitement du secrétaire	1,000	v
44	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur; frais de route, de séjour et de séance des membres du conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures; dépenses et frais divers	2,000	D
45	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux Universités de l'Etat	4,174,020	D
46	Matériel des Universités de l'Etat et de leurs dépendances, y compris les salles de clinique	268,500	D
47	Bourses universitaires; bourses de voyage; frais de concours pour la collation de ces bourses	76,000	D
48	Jury central; frais de voyage et indemnités de vacation des membres du jury; matériel; salaire des huissiers et indemnités aux membres du personnel spécialement chargé des travaux matériels d'organisation.	58,000	D
49	Indemnités aux professeurs des Universités de l'Etat anciens membres des jurys combinés	9,500	D
50	Commission d'entérinement. Frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la commission. Traitement du commis de la commission	6,200	D
51	Concours de l'enseignement supérieur; frais de ce concours; impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les Universités.	6,000	D
52	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel enseignant des Universités de l'Etat et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions	14,000	D
53	Frais de rédaction et de publication du 12 ^e rapport triennal sur l'état de l'enseignement supérieur	7,000	D
CHAPITRE XIII.			
ENSEIGNEMENT MOYEN.			
54	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen. Traitement du secrétaire	2,000	D
55	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen. Frais de route, de séjour et de séance des membres du conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par le dit conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers	4,000	D
			1,622,220 D

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
56	Inspection des établissements d'instruction moyenne : personnel, traitements et indemnités	24,200	»
57	Inspection des établissements d'instruction moyenne; frais de voyage; missions; rémunérations; frais de bureau	10,800	»
58	École normale de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les humanités à Liège; personnel; traitements ou indemnités. Section normale spéciale des langues modernes, à Liège; personnel; traitements ou indemnités. Section normale des sciences et cours normaux flamands à Gand; personnel; traitements ou indemnités. Ecoles normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons à Nivelles et à Bruges; personnel; traitements ou indemnités. Sections normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour filles à Bruxelles et à Liège; personnel, traitements ou indemnités. Écoles et sections normales de l'enseignement moyen du 1 ^{er} et du 2 ^d degré; personnel administratif et enseignant; augmentations de traitement conformément à la loi du 2 juillet 1875.	170,515	»
59	École normale de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les humanités à Liège. Inspection; frais de route et de séjour; matériel. Section normale spéciale des langues modernes à Liège; matériel. École normale des sciences et cours normaux flamands à Gand; matériel. Ecoles normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons à Nivelles et à Bruges; matériel. Sections normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour filles; matériel. Écoles et sections normales de l'enseignement moyen du 1 ^{er} et du 2 ^d degré. Bourses d'étude; subsides aux élèves les plus distingués de l'enseignement normal du 1 ^{er} degré, ayant terminé leurs études, pour les aider à fréquenter des établissements pédagogiques étrangers	54,850	»
60	Jurys d'examen de l'enseignement moyen. Frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce.	60,200	»
61	Jury d'examen de l'enseignement moyen; matériel	1,500	»
62	Athénées royales (loi du 1 ^{er} juin 1850); personnel, traitements, indemnités, suppléments de minerval, subsides. Athénées ou collèges royales (loi du 15 juin 1881); personnel, traitements, indemnités, suppléments de minerval, subsides. Ecoles moyennes (loi du 1 ^{er} juin 1850). Personnel, traitements, indemnités, subsides. Ecoles moyennes (loi du 15 juin 1881); personnel, traitements, indemnités, subsides. Complément de traitement à des professeurs d'athénées attachés provisoirement à certains collèges communaux	3,095,756	»
63	Athénées ou collèges royales. Sections industrielles et commerciales. Fréquentation des cours de l'institut supérieur de commerce à Anvers	4,000	»
64	Écoles moyennes. — Bourses	53,000	»
65	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du premier et du second degré pour garçons. Subsides aux provinces et aux communes	154,371	»
66	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles. Subsides	25,000	»
67	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne. Frais de route et de séjour des délégués; indemnités aux membres des jurys, aux personnes adjointes à ces jurys, ainsi qu'aux mem-		

3,747,490 »

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	bres du personnel spécialement chargés des travaux matériels et d'organisation. Impressions; fournitures et frais divers.	29,700 »	
68	Professeurs de l'enseignement moyen du premier et du second degré sans emploi. Indemnités	3,420 »	
69	Traitements de disponibilité accordés à des professeurs de l'enseignement moyen	65,000 »	
70	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités.	10,000 »	
71	Formation d'une bibliothèque d'ouvrages de philologie et d'histoire à l'usage des professeurs des établissements d'instruction moyenne soumis au régime de la loi du 1 ^{er} juin 1850. Acquisitions; reliures et autres dépenses	4,500 »	
CHAPITRE XIV.			
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
72	Traitements de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitements de disponibilité	411,450 »	
73	Frais de voyage de l'inspecteur, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services: 1 ^o aux inspecteurs principaux; 2 ^o aux inspecteurs cantonaux; 3 ^o aux inspectrices déléguées.	164,800 »	
74	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'Etat. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'Etat. Cours normaux temporaires pour les institutrices et les institutrices des écoles communales et des écoles adoptées, à organiser dans un certain nombre d'écoles normales de l'Etat et d'écoles normales agréées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours; frais divers	784,497 »	
75	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales et les sections normales primaires de l'Etat; frais des jurys de sortie dans les écoles normales et les sections normales de l'Etat, ainsi que dans les écoles normales agréées; frais des jurys d'examen d'instituteur et d'entérinement, institués en vertu des art. 8 et 17 de la loi du 20 septembre 1884	22,000 »	
76	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire; frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés, par l'arrêté royal du 2 février 1885, à prendre part aux travaux du conseil, indemnité du secrétaire, du secrétaire adjoint	6,500 »	
77	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire: impressions et dépenses diverses.	500 »	
78	Frais d'impressions, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire . . .	6,000 »	10,270,274 »

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
79	Amélioration et location des locaux et du matériel des écoles et sections normales primaires de l'État	116,527 »	
80	Bourses aux élèves des écoles normales et des sections normales de l'État et des écoles normales agréées	200,000 »	
81	Frais des conférences des instituteurs. Frais des conférences agricoles et horticoles des instituteurs.	100,000 »	
82	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans types.	100,000 »	
85	Service annuel ordinaire des écoles primaires communales et adoptées; subsides aux communes et aux écoles adoptées par le gouvernement en exécution de l'article 4, alinéa 5 et de l'art. 9, alinéa 12 de la loi du 20 septembre 1884. Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir le déficit du budget de l'école d'application. Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux. Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. Service annuel ordinaire des cours d'adultes.	8,267,500 »	
84	Frais des concours entre les élèves des écoles primaires. Frais des concours entre les élèves des écoles d'adultes. Récompenses aux élèves qui se distinguent dans ces concours	40,000 »	
85	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques. Missions et travaux extraordinaires dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire.	51,000 »	
CHAPITRE XV.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
86	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	6,000 »	6,000 »
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE fr.			21,903,864 »